

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 9 mars 2021

Présents : Didier Beaujouan, Daniel Robert, Sylvie Nicolle, Patrick Carpophore, Nadine Haie, Catherine Cartry, Jean-Christophe Cachard

Absences excusées : Enola Causeur donnant son pouvoir à Didier Beaujouan
Gilles Varon

Absente : Emmanuelle Lebarbier

Secrétaire de séance : Sylvie Nicolle

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 17 novembre 2020
- Modification des statuts de la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge
- Montant prévisionnel des attributions de compensations
- Réfection du chemin des Eaux -Choix de l'entreprise
- Réfection du chemin des Eaux - demande de DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)
- Préparation du budget 2021
- Questions et informations diverses

Début de la séance : 18 h 10

1) Proposition de modification de l'ordre du jour

Il est proposé au conseil de faire un ajout concernant le compte administratif du CCAS. Cette modification de l'ordre du jour est acceptée à l'unanimité.

Compte- tenu de la suppression du CCAS, il est donc nécessaire de voter le compte administratif 2020.

En recette : 0 €

En dépenses : 1110 € (aides permis et activités sportives)

Résultat 2019 reporté 1670,81 €

Résultat excédentaire 2020 : 560,81 €. Ce résultat sera reporté sur le budget de la commune.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce compte administratif.

2) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 17 novembre 2020

Le compte-rendu du conseil municipal du 17 novembre 2020 n'a pas fait l'objet d'observations et a été approuvé à l'unanimité.

3) Modification des statuts de la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge

Il a été proposé à l'assemblée du conseil communautaire de modifier les statuts de Normandie Cabourg Pays d'Auge conformément à la loi Engagement et Proximité en date du 27 décembre 2019 en rétrocédant la compétence « surveillance des pages » aux trois communes concernées : Cabourg, Merville-Franceville et Varaville. Le conseil municipal de

chaque commune membre dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur la restitution proposée.

Le conseil municipal est favorable à la modification de ces statuts à l'unanimité.

4) Montant prévisionnel des attributions de compensations

Suite à la réforme de la taxe d'habitation, en 2023, les attributions vont être revalorisées. Avant, la commune percevait 22489,40 € tous les ans.

Il y aura une baisse de recettes de 4401,79 € en raison de la perte des taxes d'habitation.

NCPA a donc décidé de revoir le pacte fiscal de 2017. La CLECT a donc revu les attributions.

Donc en 2021, NCPA versera à la commune 26 891,19 €

Le conseil vote pour ce pacte fiscal à l'unanimité.

5) Réfection du chemin des Eaux - Choix de l'entreprise

Le problème de ce chemin a été évoqué avec la commune de Grangues. La réfection se fera aux mêmes dates afin de limiter les frais concernant le déplacement du matériel notamment.

Une canalisation est bouchée par endroits. Une question se pose : faut-il déboucher régulièrement cette canalisation ou faire un caniveau ?

D Beaujouan présente les propositions de travaux et devis de trois entreprises.

Le conseil décide de reporter la décision afin d'étudier plus précisément les différentes possibilités.

6) Réfection du chemin des Eaux - demande de DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)

Le conseil municipal autorise M.Le Maire à demander la DETR. La commune fera une demande de DETR pour obtenir 30 % de dotation. Deux ans après, la commune bénéficiera de la récupération de la TVA.

7) Préparation du budget 2021

Le maire a présenté les projets d'investissement :

- Réfection du chemin de Bernières, du chemin de Eaux
- Révision simplifiée du PLU : environ 4000 €

Le budget sera voté lors du conseil municipal du 23 avril.

8) Questions et informations diverses

- *La toiture de la mairie a été refaite début décembre.*
- *Deux poses de compteurs Linki ont eu lieu : mairie et église.*
- *Les élections régionales et départementales : se tiendront les 13 et 20 juin 2021. Il y a aura obligatoirement deux urnes et un seul bureau pour les deux votes.*
- *Aire de repos : l'idée de mettre des toilettes a été évoquée avec le département afin d'éviter certaines incivilités.*
- *Tri des déchets : il devient nécessaire de mener une réflexion sur les poubelles dans le domaine public afin de faciliter le tri.*
- *Salle communale : le CAUE a été contacté pour une visite des lieux et étudier différentes possibilités.*
- *Une rendez-vous avec la SAFER est prévu jeudi 11 mars à 14h pour connaître le mode de fonctionnement de cet organisme.*

Fin de la séance : 19 h 55

